



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**  
Du vendredi 20 janvier 2023

---

**Étaient présents :**

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Résidents :</b>              | madame Marie Madeleine BOULLE, madame Micheline ORTMANS,<br>madame Marie Jeanne COUSIN,  |
| <b>Familles :</b>               | madame DOURNES, madame MONTREUIL, madame GUERIN,<br>madame VAUDEVIRE, madame JOLY, madame GUERIN   |
| <b>Personnels :</b>             | monsieur Thomas GUINAMARD, madame Madalen BELLANGER,<br>madame Ocke COSNIER, madame Virginie RENOUE,<br>madame Alisson SIONNEAU  |
| <b>Association de gestion :</b> | monsieur FLEURY, madame ROUILLAC, monsieur GANGA   |
| <b>Béguinage :</b>              | madame Isabelle de THOURY  |
| <b>Bénévoles :</b>              | madame THIERRY, madame JANSSEN, madame Martine GOUJON  |
| <b>Invités :</b>                | madame Yolande FAURE, monsieur Yves HALLOUIN,<br>monsieur Kévin CHATENET (IDE), madame Chloé LECOQ (IDE),<br>madame Nathalie MENAGER (IDE), madame Flora DUVAL<br>(stagiaire BTS SP3S) |

**Étaient excusés :**

Sœur Odile ROYER, sœur Noëlia LARRA NUNEZ, monseigneur Philippe VERRIER, madame Isabelle MONTEIRO, madame Renée DAVIAU, madame VIRMOUX, madame Béatrice LESOURD, madame TORTÉ, madame GIBOTTEAU, monsieur Nicolas HASLÉ, madame Olga VELASCO

À 14 heures 30, ouverture de la séance

**Ordre du jour :**

---

**Partage de la galette des rois :**

Des parts de galette ainsi que des verres de cidre et de jus de pomme ont été distribués par madame Alisson SIONNEAU, madame Ocke COSNIER, madame Virginie RENOUE et madame Flora DUVAL.

Présentation des nouveaux infirmiers référents des pavillons et de leurs parcours : monsieur Kévin CHATENET et madame Chloé LECOQ pour Sacré Cœur, madame Nathalie MENAGER pour Bon Secours. Madalen BELLANGER précise que pour Notre Dame de Lourdes, l'infirmière référente est en congé parental et que Laurence ANTHONY la remplace à mi-temps. L'équipe est passée à 8 IDE dont 3 référents.

Madame DOURNES remercie cette organisation grâce à quoi, les familles ont des réponses précises et des interlocuteurs à l'écoute. Pour la nuit, les gardes infirmiers se font encore par téléphone avec le Centre Hospitalier de Vendôme.

Monsieur GUINAMARD évoque les 200 ans de la congrégation le 24 janvier 2024 et les idées qu'il a évoquées avec Sœur Odile pour célébrer cet anniversaire. Il y aurait une messe le 24 janvier, la semaine des familles au mois de mai avec la bénédiction des nouveaux bâtiments, ... la recherche d'idées est encore ouverte et monsieur GUINAMARD invite les participants à en donner afin de rendre cet anniversaire plus joyeux. Il faut de nouvelles pistes. Une fête avec des collégiens et lycéens des environs est envisageable afin de leur présenter la congrégation.

## ➤ Organisation du Conseil de Vie Sociale (CVS)

---

### Règlement intérieur du CVS

Le règlement intérieur du CVS a été rédigé par Madame VELASCO (stagiaire en direction), madame JOLY et madame DOURNES. Une relecture entière du document a été faite par madame DOURNES. Le document ayant été envoyé aux membres au préalable, des questions et de légères modifications y ont été apportées.

### Présidence

La présidence du CVS a été déterminée à l'unanimité, elle sera assurée en cooptation par madame FAURE en tant que présidente et madame ORTMANS en vice – présidente. Présidence validée par les représentants élus des familles, des résidents et des membres de droit.

### Validation du Compte – rendu de réunion du 16 septembre 2022

Compte rendu validé par les participants.

## ➤ Vie sociale

---

### Marché de Noël (organisation, date, invités)

Il y a eu plus de visiteurs dû au marché de Noël des lycéens et collégiens le même jour. Le coin thé a été beaucoup apprécié par les familles et visiteurs. Cette année, c'est environ 1 100€ de recettes qui ont été collectés.

Les familles se questionnent sur le port du masque lors de ce marché par les collégiens. Madame BELLANGER répond que le masque n'étant pas obligatoire dans les magasins et que les vendeurs de ce jour étant majoritairement des employés de l'EHPAD, il n'y avait pas de raison. De plus, le médecin coordonnateur avait donné son accord. Elle rappelle que le port du masque est obligatoire dans les parties communes mais pas dans les chambres des résidents.

Madame COUSIN a trouvé ce marché de Noël très bien organisé avec de bons produits et des confitures délicieuses.

Des questions se posent quant au jour de ce marché, le jeudi est-il un jour propice pour les familles ? pourquoi ne pas favoriser le vendredi ?

Les familles ont soulevé un manque de fléchage que ce soit pour le marché de Noël de l'EHPAD ou celui des lycéens, certains n'en ont fait qu'un. Il faudra communiquer et indiquer l'existence de l'autre marché que ce soit pour les lycéens ou l'EHPAD.

## Organisation de l'hiver

Il n'y aura pas de sorties extérieures cet hiver, car il fait trop froid. Elles reprendront au printemps.

## Programme d'animation printemps 2023

Le collège Saint – Joseph viendra comme tous les ans participer au fauteuil d'or afin d'initier les collégiens à la manipulation des fauteuils roulants.

Madame GUERIN demande s'il est possible d'avoir un planning des animations à venir afin de pouvoir s'organiser pour venir aider bénévolement à leurs bons déroulements. Cela est envisageable pour les animations d'ampleur mais pour les animations plus petites, c'est plus complexe, madame SIONNEAU n'a pas encore fait les plannings pour les animations de février.

Dans chaque pavillon, des cuisines ont été installées. Les familles pourront cuisiner avec les résidents lorsqu'ils viendront, même les week-ends. Pour cuisiner, il suffira de prévenir la maitresse de maison de sa venue à l'avance afin qu'elle prépare les ingrédients. Ces cuisines permettent à tout le monde de participer. Les familles expriment leurs craintes quant aux régimes particuliers de certains, monsieur GUINAMARD rassure en précisant que les équipes sont toujours présentes.

L'accordéon est l'animation où il y a le plus de résidents, cela plait à tout le monde.

Madame JOLY a trouvé que le loto s'est terminé rapidement car les agents devaient mettre la table pour le soir, ce qui a pu frustrer certains résidents. Le fait de faire des animations en salle à manger a cet inconvénient de temps, mais a aussi l'intérêt d'être plus pratique et près des résidents. Alors que si on fait une animation à la salle St Joseph, il n'y a pas de contrainte de temps, mais la salle est éloignée des résidents ce qui peut les dissuader de venir.

Les familles souhaitent comprendre l'organisation des animations pour les résidents autonome et dépendants.

Les familles proposent de faire des groupes par degrés de pathologie afin de ne pas choquer / déranger certains. Madame GUERIN précise qu'elle joue du piano, une activité piano avec une résidente ou même un piano -bar en accompagnement de l'apéritif est envisageable.

Madame DOURNES se questionne sur l'absence de spectacles musicaux en provenance de l'école de musique. S'il n'y a plus de spectacles, c'est parce que l'école a trouvé un établissement plus près, ils ne viennent donc pas jusqu'ici.

Madame COUSIN souligne la surcharge de travail des équipes le week-end et le soir.

### Communauté

Sœur Mireille et Sœur Patience ont terminé leur mission. 2 sœurs vont arriver en France en 2023 pendant quelques mois pour le même objectif.

### CDB : Maison rue d'Alsace Lorraine

L'autorisation d'activité a été transmise du diocèse à l'association de gestion. Il y a donc un changement d'organisation vis-à-vis de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Bon Secours. Il y aura désormais une seule enveloppe pour les deux sites, ce sera à nous de répartir les moyens en fonction des besoins. Les deux structures n'en font maintenant qu'une et seront régies par le même Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

---

## ➤ Gestion de l'établissement

### Tarifs 2023

L'EHPAD dispose maintenant du wifi partout, ce qui a représenté 10 000 € pour le matériel et les bornes installées. De nouvelles obligations sont maintenant en vigueur, tel le lavage et marquage du linge réalisé ici, cela représente une augmentation de 2€ pour tous les nouveaux arrivants.

Les tarifs journaliers ont dû augmenter à la suite d'un décret d'avril 2022. Les anciens résidents n'ont pas les 2 € supplémentaires mais ont tout de même la hausse de 5.14 % qui est l'augmentation maximale réglementaire pour 2023.

La facture EDF de novembre 2022 a augmenté de 500% passant de 5 000€ à 22 000€, une lettre aux familles a été diffusée pour lutter contre le gaspillage énergétique.

Le tarif pour l'hébergement temporaire est celui de l'hébergement permanent plus 5€.

Les prix des repas invités restent inchangés.

### Mise à jour du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement

Nous n'avons pas encore les trames des contrats de séjour. Ils seront modifiés, nous attendons l'avis ADEODAT.

### Béguinage

Le premier appartement du rez-de-chaussée (40 m<sup>2</sup>) est meublé depuis le 19 janvier. Le sous-préfet est venu le visiter et a été surpris de la qualité et de la taille des maisons. L'architecte des bâtiments de France était là et a apprécié les travaux de finition.

Les appartements du béguinage ont pris beaucoup de retard, faute de main d'œuvre et de matériaux, une liste de possibles locataires s'est créée.

Concernant la toiture, les récupérateurs de chaleur qui sont disposés dans les tuiles représentent un chantier colossal. Sachant que la consommation d'eau chaude de l'établissement représente 1 tiers de la consommation d'électricité, mettre des technologies comme les récupérateurs de chaleur sur chaque pavillon serait bénéfique. Pour cela, une recherche de subventions est en cours.

Madame JOLY évoque une possible visite des lieux afin d'être visible aux yeux des autres et d'ainsi attirer des financeurs. Monsieur GUINAMARD répond que pour que cela soit intéressant, il faudrait qu'ils soient en service afin de pouvoir chiffrer leur impact.

Les lieux de vie ne sont pas terminés, il manque des escaliers intérieurs.

## **Dotation ARS 2022, déficit prévu**

L'ARS a donné, 160 000 € de dotation complémentaire en décembre.

L'EHPAD va signer en 2023 le CPOM. Nous lançons une évaluation interne pour nous préparer à une évaluation externe. Afin de réaliser cette évaluation interne, Madame VELASCO va interviewer des résidents traceurs, des familles traceuses ainsi que des professionnels traceurs. Ces personnes tracées vont être questionnées juste avec madame VELASCO afin d'avoir leur ressenti et leur réel avis sur la structure. L'EHPAD a maintenu ses réunions risques et qualité / amélioration durant la crise sanitaire, chose rare dans les établissements.

L'ARS a financé la formation de 15 personnels sur la stimulation basale en 2022.

## **Organisation des pavillons : référents pavillons**

Le fait d'avoir employé en 2022, 3 nouveaux IDE et de les avoir mis en tant que personnes référentes des pavillons est très rassurant pour les familles.

### **➤ Questions diverses**

---

Question des représentants des familles :

I. Qu'en est-il de l'emploi de nouvelles aides-soignantes ?

**Réponse :** l'équipe de nuit est complète. Comme partout, il n'y a pas beaucoup de postulants pour le poste d'aide-soignant. Les agents les plus anciens ou les plus à l'aise, passent certaines fois dans les soins. Des Validations des Acquis et de l'Expérience peuvent être envisagées par certains.

II. Madame GUERIN se questionne sur sa place au sein du CVS avec le nouveau règlement puisque son parent est décédé.

III. Lorsqu'un couple arrive à l'EHPAD, comment se passe l'accompagnement lorsque l'un des deux décède.

**Réponse :** Madame FAURE souligne le fait qu'une présence lors du décès du conjoint est très appréciable. Elle évoque le soutien qu'elle a apporté à une veuve lors du décès de son conjoint à l'EHPAD. Elle souligne le fait que bien qu'elles n'aient pas beaucoup parlé, sa présence a réconforté la veuve.

**La prochaine réunion est prévue le  
Vendredi 14 avril 2023 à 14h30.**

Madame FAURE, Présidente

